



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/C.2/1997/L.1
12 mai 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ CHARGÉ DES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES
Reprise de la session de 1995
5-16 mai 1997
Point 8 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ

Projet de rapport

Rapporteur : M. Wahid BEN AMOR (Tunisie)

ORGANISATION DES TRAVAUX DE LA SESSION

A. Ouverture et durée de la session

1. Le Comité chargé des organisations non gouvernementales a tenu sa session de 1997 du 5 au 16 mai 1997. Le Comité a tenu ___ séances (614e à ___e séance).

B. Participation

2. Des représentants des États membres du Comité énumérés ci-après ont participé à la session : Bulgarie, Chili, Chine, Costa Rica, Cuba, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Grèce, Inde, Indonésie, Irlande, Madagascar, Paraguay, Philippines, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan, Swaziland et Tunisie.

3. Les États Membres suivants étaient représentés par des observateurs : Albanie, Algérie, Allemagne, Arménie, Azerbaïdjan, Bahamas, Bangladesh, Belgique, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Canada, Croatie, Égypte, Érythrée, France, Guatemala, Guyana, Hongrie, Iran (République islamique d'), Iraq, Malaisie, Malte, Maroc, Mexique, Pays-Bas, République arabe syrienne, République de Corée, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Sri Lanka, Thaïlande, Turquie et Venezuela.

4. L'État suivant, non membre de l'Organisation des Nations Unies, était représenté par un observateur : Saint-Siège.

5. L'organisation suivante, à laquelle a été adressée une invitation permanente à participer en qualité d'observateur aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale, était représentée par un observateur : Palestine.

6. Les institutions spécialisées suivantes étaient représentées : Organisation mondiale de la santé, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

7. Les organisations non gouvernementales suivantes étaient représentées : statut consultatif général : Franciscans International, Chambre de commerce internationale, Confédération internationale des syndicats libres; statut consultatif spécial : United Towns Agency for North-South Cooperation; Liste : Association internationale des éducateurs pour la paix mondiale (à compléter).

C. Élection du bureau

8. À la 614e séance, tenue le 5 mai, le Comité a élu le bureau suivant par acclamation :

Président : Fidel Coloma (Chili)

Vice-Présidents : Valentin Hadjiiski (Bulgarie)
John D. Biggar (Irlande)
Wahid Ben Amor (Tunisie) (également élu rapporteur)

D. Ordre du jour

9. À la 614e séance, tenue le 5 mai, le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (E/C.2/1997/1), qui se lisait comme suit :

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Demandes d'octroi du statut consultatif et demandes de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales :
 - a) Demandes dont le Comité avait décidé à sa session de 1996 de reporter l'examen;
 - b) Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et nouvelles demandes de reclassement.
4. Examen des rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif (catégories générale et spéciale) auprès du Conseil économique et social.
5. Application de la décision 1996/302 du Conseil économique et social.
6. Application de la résolution 1996/31 et de la décision 1995/304 du Conseil économique et social.

7. Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 1998 du Comité.
8. Adoption du rapport du Comité.
